



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Centres de transfusion sanguine

Question écrite n° 44464

### Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la decision de la direction du centre hospitalier de Calais de se retirer du groupement d'interet public transfusionnel Nord - Pas-de-Calais et de fermer le poste de transfusion sanguine de Calais. Les collectes dans le Calaisis se feront uniquement par des equipes mobiles de l'etablissement de transfusion de Dunkerque, ce qui risque de compromettre gravement la perennite des collectes, ainsi que la securite des malades. Il lui demande s'il ne lui semble pas opportun d'apprécier de nouveau cette situation qui ne saurait etre justifiee par des seuls aspects financiers, puisque les salaires du personnel du GIP seront reintegres dans le budget hospitalier, alors meme qu'il convient, plus que jamais, d'apprécier l'interet et l'importance qui s'attachent a developper la transfusion sanguine dans les meilleures conditions de securite.

### Données clés

**Auteur :** [M. Deprez Léonce](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44464

**Rubrique :** Sang

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 octobre 1996, page 5633